

Fonction principale : Agent visas

**SERVICE DES VISAS DE LA SECTION CONSULAIRE DE L'AMBASSADE
DE FRANCE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Emploi-type principal :	INSTRUCTEUR OU INSTRUCTRICE DES DOSSIERS DE VISAS
Domaine d'activité :	CONSULAIRE
Code Emploi-type NOMADE :	CSL-14
Emploi-référence interministériel :	FPINT021 Instructrice / Instructeur de dossiers de visas
Domaine fonctionnel interministériel :	International

Fiche de poste au :	01/09/2025
Affectation :	Ambassade de France à Bangui / Section consulaire / Visas
Lieu de travail :	Ambassade de France en République centrafricaine
Numéro du poste de travail :	0001001357

Emploi(s)-type de rattachement	Domaine(s) d'activité	Pourcentage
Instructeur ou instructrice des dossiers de visas	Consulaire	100

Description synthétique du poste

Organiser le service des visas et effectuer l'instruction des dossiers de demandes de visas, sous l'autorité du chef de chancellerie.

Composition de l'équipe de travail

Actuellement, une agente titulaire du MEAE et 2 agents de droit local

Activités principales

Appliquer et contrôler la bonne application de la réglementation relative aux visas ;
Effectuer la vérification, l'instruction et la prise de décision sur des dossiers de demandes de visas ;
Participation aux réflexions sur l'amélioration de la qualité des services rendus ;
Participation à la formation et encadrement des agents de droit local.

Environnement professionnel

En relation avec les différents services d'autres ministères présents à l'ambassade

Liaisons fonctionnelles

Le service des visas est en relation avec presque tous les autres services de l'ambassade, mais plus spécialement, avec la chancellerie politique.

Conditions particulières d'exercice

Disponibilité et flexibilité quotidiennes.
Gestion différenciée des publics (familles, officiels,...)
Activité sous pression.
Configuration des locaux peu adaptée.

Durée d'affectation attendue

Profil statutaire du poste

- C, Adjoint administratif de chancellerie
- C
POSTE RÉSERVÉ EN PRIORITÉ AUX FONCTIONNAIRES DE CATÉGORIE C.
En cas de détachement sur emploi :
- agent titulaire de la fonction publique de cat. C.
Autres voies de recrutement :
- agent titulaire de la fonction publique de cat. C en détachement sur contrat ou agent contractuel.

Groupe de prime

Sans objet

Contacts

Contact exclusivement via le Formulaire contact de DiploEmploi (uniquement pour rapporter une difficulté technique, aucune réponse ne sera donnée aux autres questions).
Seules les candidatures reçues à travers l'application DiploEmploi seront prises en considération par la DRH. Aucune candidature reçue par courriel ne pourra être traitée.
Les candidats sont priés de remplir intégralement et précisément le formulaire de candidature (en particulier « DIPLÔMES » et « EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE » qui détermineront le niveau de rémunération qui pourra être proposé).

Compétences

Légende :



Facultatif



Débutant



Pratique



Maîtrise



Expert

Connaissance

Ministère de l'Intérieur et préfectures



Expert

Ministère et ses réseaux
















Expert

Réglementation en matière de circulation des étrangers



Requise

Compétences		
Règles de déontologie	Expert  Expert	
<u>Savoir-faire</u>		<i>Requise</i>
Alerter sur une situation à risque	 Expert	
Appliquer une règle, une procédure, un dispositif	 Expert	
Ecouter	 Expert	
Faire preuve de méthode	 Expert	
Gérer un conflit	 Expert	
Travailler en équipe	 Expert	
<u>Savoir-être</u>		<i>Requise</i>
Faire preuve de discernement	 Expert	
Faire preuve de discrétion	 Expert	
Maîtrise de soi	 Expert	
Sens de l'analyse	 Expert	
Sens du service public	 Expert	
<u>Compétence outil</u>		<i>Requise</i>
Applications métier	 Expert	
<u>Compétence linguistique</u>		<i>Requise</i>
Anglais	B1 Seuil	

Diplômes ou expérience professionnelle recommandée pour exercer les fonctions
Formation IFAAC - solides compétences dans le domaine de l'entrée et du séjour des étrangers en France.

